

tion aux écoles publiques restant stationnaire, la proportion baisse nécessairement à chaque décade. Ainsi, cette subvention, par cent âmes, était, d'après le recensement de 1881, de \$11.77
 d'après celui de 1891, de 10.74
 et d'après le dernier, en 1901, de 9.70

Il est à désirer que la Législature avise aux moyens d'accroître le plus tôt possible l'allocation annuelle aux municipalités, afin de fortifier davantage l'autorité de mon département auprès de celles des commissions scolaires qui, par parcimonie ou par une fausse idée de leurs attributions, n'hésitent point à éluder les dispositions de la loi.

MAISONS D'ÉCOLE

La plupart des inspecteurs constatent que dans nombre de municipalités on construit des maisons d'école de bonne apparence, d'après les plans que fournit gratuitement le département de l'Instruction publique. Je citerai les écoles nouvellement construites de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, d'Amqui, de Cedar Hall, de St-Paul, de St-Justin, de Ste-Justine-de-Newton, de l'Île-Perrot, de St-Polycarpe, du Très-Saint-Rédempteur, des Cèdres, de l'Abord-à-Plouffe, de Notre-Dame-de-Stanbridge, d'Ely-Sud, de Ste-Croix-de-Dunham, de Magog, de Mégantic, de Stanstead, de Val-Racine, de St-Evariste-de-Forsyth, d'Auckland, d'Hampden, de St-Louis-de-Westbury, de Rupert dans Masham, de Radford dans Clarendon.

Le mobilier scolaire s'améliore quoique avec lenteur, et je m'efforce de persuader aux commissaires d'écoles qu'il importe beaucoup de faire disparaître les longues tables et les bancs sans dossier pour les remplacer par un ameublement perfectionné.

CONFÉRENCES

Les conférences pélagogiques données par les inspecteurs d'écoles continuent à produire de bons résultats, comme on peut le constater par les rapports de ces officiers publics.

C'est ainsi que M. l'inspecteur Béland écrit dans son rapport :

“ Autant que le personnel enseignant le peut, il met en pratique les principes énoncés dans ces conférences et dans ce précieux journal (1). La classification des élèves est mieux faite ; dans certaines écoles élémentaires où je trouvais 5 et même 7 divisions, cette année je n'en ai trouvé que 4. Le programme d'études officiel a été plus fidèlement observé, la langue française et l'arithmétique ont été mieux enseignées que par le passé. Ces conférences ont été régulièrement suivies par tous les instituteurs et toutes les institutrices laïques de mon district, ainsi que par un grand nombre de religieuses.

Toutefois, on doit regretter que les commissaires d'écoles en général ne se fassent pas un devoir d'assister à ces conférences. Ils en retireraient un salutaire profit pour eux-mêmes et n'en comprendraient que mieux la grandeur des fonctions du corps enseignant. En se rendant à l'invitation de l'inspecteur

(1) *L'Enseignement Primaire.*